

0851560J
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE ALEXANDRE SOLJENITSYNE
2 IMPASSE GUTENBERG
85190 AIZENAY
Tel : 0228150648

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 55

Année scolaire : 2021-2022

Par délibération du conseil d'administration

du 25/11/2021

acte n° 45

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

EDF 2022

Le chef d'établissement signe un contrat avec EDF pour la fourniture en électricité du collège pour une durée de un an.

Vu

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1